

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME FLX

INTRODUCTION

- Nous avons le plaisir de vous présenter le programme d'adhésion FLX de Foot Locker (le « programme FLX »), un programme de fidélité qui vous permet de cumuler des points (les « XPoints ») que vous pourrez ensuite échanger contre des offres, des produits, des services, des événements et bien plus encore (la « récompense »). L'adhésion au programme FLX est gratuite.
- 2. Actuellement, notre programme FLX est disponible uniquement aux Pays-Bas, en France, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et en Allemagne (les « pays participants »). Les personnes qui résident dans l'un de ces pays peuvent adhérer au programme. Vous pouvez adhérer au programme FLX si vous avez atteint l'âge légal en vertu des lois en vigueur dans votre pays et que vous avez la capacité juridique de le faire.
- 3. En vous inscrivant au programme FLX, vous acceptez de respecter les présentes Conditions générales. Foot Locker se réserve le droit de refuser votre participation au programme FLX à tout moment et à sa seule discrétion si vous ne répondez pas aux critères d'admissibilité ou si votre participation est susceptible d'enfreindre les présentes Conditions générales, les restrictions ou limitations imposées par Foot Locker sur les achats, commandes, réservations ou offres, ou les conditions générales de toute autre offre ou tout autre programme proposés par Foot Locker.

ADHÉSION

- 1. Vous pouvez vous inscrire au programme FLX sur le site Web de Foot Locker, ou dans les magasins Foot Locker situés dans les pays participants. Toutefois, si vous vous inscrivez dans un magasin, vous devrez finaliser votre inscription en ligne dans les 30 jours suivant la date de l'inscription en magasin. Si votre inscription n'est pas finalisée dans ce délai, vous ne gagnerez aucun XPoints pour tout achat effectué au cours de cette période.
- 2. Pour adhérer au programme FLX, vous devez fournir certaines données à caractère personnel (telles que le nom, l'adresse, etc.). Vous pouvez également fournir des informations supplémentaires à votre sujet pour compléter votre profil personnel. Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont nous traitons vos données à caractère personnel, veuillez consulter notre Déclaration de confidentialité.
- 3. Lors de l'inscription, vous créez un compte de membre FLX (votre « compte »). Vous pouvez utiliser votre compte pour suivre votre participation au programme FLX et échanger vos XPoints pour une récompense. Il vous incombe de maintenir la sécurité de votre compte. Vous êtes également responsable de toutes les activités inscrites sous ce dernier. Si vous avez raison de croire que votre compte a été compromis à tout moment, il vous incombe de nous en informer immédiatement en contactant le service client.
- 4. Si nous devons vous contacter au sujet du programme FLX, nous vous enverrons un message à l'adresse électronique associée à votre compte FLX. Si votre adresse électronique change après votre inscription, il vous incombe d'actualiser rapidement votre compte.
- 5. Vous pouvez à tout moment vous désabonner des e-mails marketing du programme FLX en mettant à jour vos préférences de communication dans votre compte ou en suivant les instructions contenues dans les messages.
- 6. Les membres peuvent cumuler et échanger des XPoints à titre individuel et uniquement pour leur compte. L'adhésion au programme FLX est personnelle, non transférable et soumise aux présentes Conditions générales. L'adhésion au programme est limitée à un compte par personne.

7. Les entreprises, les groupes, les associations ou d'autres entités qui effectuent des achats à titre commercial ou en gros ne sont pas éligibles au programme. Le programme FLX ne peut pas être utilisé à des fins de revente, de profit ou à d'autres fins commerciales.

XPOINTS ET NIVEAUX DE RÉCOMPENSE

- Dans le cadre du programme FLX, vous pouvez gagner des XPoints en effectuant des achats dans les magasins physiques et en ligne Foot Locker dans les pays participants et/ou en effectuant d'autres activités, telles que communiquées de temps à autre par le programme FLX, comme décrit dans les présentes Conditions générales.
- 2. Pour recevoir vos XPoints au moment de l'achat, vous devez présenter ou saisir, au moment et à l'endroit indiqués, votre numéro de membre du programme FLX ou votre adresse électronique/numéro de téléphone associé(e).
- 3. Les XPoints seront généralement crédités sur votre compte après votre achat, le plus souvent dans un délai de dix (10) jours. Vous pouvez vous connecter à votre compte à tout moment pour consulter le total de vos XPoints. Il vous incombe de vérifier l'exactitude du solde de XPoints de votre compte. Si vous pensez ne pas avoir reçu des XPoints ou que votre compte comporte des erreurs, vous devez contacter le <u>service client</u> aux coordonnées indiquées sur notre site Web dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle les points auraient dû être crédités.
- 4. Si vous n'effectuez aucun achat ou n'échangez aucun de vos points dans les 365 jours suivant votre dernier achat ou votre dernier échange, vos XPoints seront perdus. Si vous effectuez un achat, puis retournez tous les articles de cet achat, aucun XPoint ne sera gagné, et la date de l'achat précédent comptera comme le dernier achat.
- 5. Si vous retournez un article, les XPoints gagnés à son achat seront déduits de votre compte. Si le solde de XPoints disponibles sur votre compte est insuffisant, le retour peut entraîner un solde de XPoints négatif. Vos achats ultérieurs permettront de revenir à un solde positif sur votre compte. Les XPoints négatifs n'ont pas de date d'expiration.
- 6. Les XPoints que vous gagnez ont un caractère promotionnel. Ils n'ont aucune valeur monétaire et ne sont en aucun votre propriété. Vos XPoints ne peuvent être ni vendus ni transférés, ni cumulés aux XPoints d'autres membres.
- 7. Un niveau vous sera attribué en fonction du nombre de XPoints que vous aurez gagnés au cours de notre exercice (du 1er février à 12h00 CET au 31 janvier à 23h59 CET). Lorsque vous atteignez un certain niveau, vous le conservez pendant le reste de l'exercice et l'exercice complet suivant. Par exemple, si vous obtenez le niveau X2 le 1er octobre 2022, vous resterez membre au niveau X2 jusqu'au 31 janvier 2024 (sous réserve d'autres dispositions des présentes Conditions générales). Votre niveau au 1er février 2024 dépendra du nombre de XPoints que vous aurez gagnés en 2023. Veuillez noter que les avantages associés à un niveau peuvent changer à tout moment.
- 8. Veuillez noter que les articles, services et autres avantages offerts dans le cadre du programme FLX peuvent changer à tout moment et sans préavis.

RÉCOMPENSES

1. Lorsque vous échangez vos XPoints pour des billets à un événement directement auprès d'un fournisseur partenaire (« l'événement »), il est important de noter que votre participation à l'événement et vos déplacements pour vous y rendre et en revenir seront régis par les conditions générales de notre fournisseur partenaire émettant le billet pour l'événement en question. Pour cette raison, nous vous demandons de vous assurer de bien lire leurs conditions générales avant de les accepter. Foot Locker n'est aucunement impliqué dans

- l'événement lui-même et ne fait partie d'aucun accord entre vous et le fournisseur partenaire concernant un événement.
- 2. Les récompenses peuvent être soumises à des conditions générales et des limitations supplémentaires, notamment une limite du nombre de récompenses particulières qu'un membre peut acquérir ou une limite de temps pour accéder aux récompenses. Ces conditions générales et limitations supplémentaires seront divulguées avec la description de la récompense et sont susceptibles d'être modifiées à la seule discrétion de Foot Locker.
- 3. Pour toute récompense retournée comme non livrable ou pour toute autre raison, Foot Locker ne peut garantir que les points XP pour ces récompenses seront crédités. Foot Locker ne remplacera pas les récompenses manquantes ou volées.
- 4. Les adhésions FLX utilisées pour contourner ces restrictions par la fraude, la création de comptes supplémentaires ou d'autres moyens seront soumises à un examen et susceptibles d'être résiliées. Les récompenses sont disponibles uniquement jusqu'à épuisement des stocks; elles peuvent être limitées en quantité ou n'être disponibles que pour une durée limitée déterminée par Foot Locker, à sa seule discrétion. Les récompenses disponibles pour les membres seront sélectionnées uniquement à la discrétion de Foot Locker. Foot Locker se réserve le droit de substituer une récompense d'une valeur comparable ou supérieure à tout moment, à sa seule discrétion. Vous êtes responsable de toutes les taxes au niveau fédéral, local et de l'état, ainsi que de tous les autres coûts ou frais liés à une récompense que vous recevez.

MODIFICATIONS, RÉSILIATION OU RETRAIT DU PROGRAMME

- 1. Vous pouvez désactiver votre compte à tout moment en contactant le service client aux coordonnées disponibles sur notre site Web via ce lien. La désactivation de votre compte FLX n'affectera pas les autres comptes que vous pourriez avoir auprès de l'une des sociétés du groupe Foot Locker, ni vos préférences concernant la réception d'e-mails marketing de la part des marques de la famille Foot Locker.
- 2. Si vous désactivez votre compte ou si ce dernier est résilié pour quelque raison que ce soit, le solde de XPoints du compte sera perdu.
- 3. Foot Locker peut, à son entière discrétion, résilier, modifier, restreindre, suspendre ou modifier le programme FLX, ou les présentes Conditions générales, et autres règles, règlements ou avantages, à tout moment, sans préavis ni motif, même si de telles modifications peuvent affecter la capacité de gagner ou d'échanger des XPoints. Foot Locker peut, à sa discrétion, informer les membres de toute modification importante au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de ladite modification. Les avis de modification peuvent être affichés à la page du programme FLX ou communiqués aux membres par courrier électronique.
- 4. L'interprétation des présentes Conditions générales est à la seule discrétion de Foot Locker. Si Foot Locker n'exerce pas ou n'applique pas un droit ou une disposition des présentes règles, cela ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition.
- 5. En cas de suspicion de fraude, de fausse déclaration, d'abus ou d'infraction aux présentes Conditions générales, Foot Locker se réserve le droit de prendre les mesures administratives ou légales appropriées, qui peuvent comprendre la résiliation de votre adhésion au programme FLX.
- 6. Les achats de cartes-cadeaux ne donnent droit à aucun XPoint dans le cadre du programme FLX.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Foot Locker décline toute responsabilité en cas de défaillance ou de dysfonctionnement du programme FLX ou de toute conséquence qui en découle. Sous réserve de sa responsabilité

légale, Foot Locker décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant d'une suspension, d'une modification ou d'une résiliation, ou de toute autre action liée au programme FLX.

DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions générales sont régies par les lois du pays participant dans lequel dans lequel vous êtes domicilié(e). Les litiges, réclamations ou contestations découlant des présentes Conditions générales et du programme FLX, ou s'y rapportant, relèvent du tribunal compétent dans le pays participant dans lequel vous êtes domicilié(e).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toute question concernant le programme FLX, vous pouvez contacter le service client aux coordonnées disponibles sur notre site Web.

Dernière mise à jour : Septembre 2023